

**ECONOMIE**

### Indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC)

## Le niveau général des prix a connu une baisse de 0,2% en Octobre

Selon les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), le niveau général des ...

**PAGE 5****ENVIRONNEMENT**

### Réduction des émissions

## L'industrie internationale de la mode s'engage à travers une charte

En marge de la Cop 24 et dans l'optique de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'industrie de la mode ...

**PAGES 10****Enseignement supérieur**

## Bientôt un campus ultra-moderne pour l'Eamau

L'Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme(Eamau)...

**PAGE 11**

## Processus électoral au Togo

# La recherche de la confrontation ne fera qu'engendrer une situation invivable

Les derniers développements dans l'actualité politique au Togo laissent sans voix toute personne qui aime son pays. Petit à petit, les Togolais sont en train d'évoluer vers une pente glissante...

**PAGE 3**

## Manifestations du samedi 08 décembre à Togblékopé

# Le gouvernement fait preuve de courage et de responsabilité

## ► Le Chef de l'Etat-major général était effectivement en contrôle de routine sur le terrain

Le gouvernement togolais, a reconnu, hier lundi 10 décembre, après avoir promis enquêter sur les événements survenus samedi dernier à Togblékopé en banlieue nord de Lomé, que le Chef d'Etat-major général des armées, Kadanga Félix, était sur le terrain lors des événements. Ceux qui attendaient du...

**PAGE 3****TRIBUNE**

## Que le Gouvernement asseye l'Autorité de l'Etat pour arreter cette derive de la C14

Des Togolais viennent encore de tomber. Un bilan très triste provoqué par la C14. C'est paradoxal. Ceux qui prétendent gouverner demain veulent tuer plus de Togolais, les faire arrêter et les faire fuir du pays. L'attitude la Coalition d'opposition est méchante. Comment peut-on demander aux jeunes d'aller faire une manifestation interdite par le Pouvoir ? Quel incivisme la C14 inculque aux jeunes ? Ceux qui veulent diriger le Togo de demain encouragent de façon extraordinaire l'incivisme, le non-respect ...

**PAGE 3**

## Ouverture du capital de TogoCom

# Un appel d'offres international attendu d'ici à fin mars 2019

Les choses se précisent pour l'ouverture du capital du groupe TogoCom. Un appel d'offres international sera ouvert d'ici à la fin du mois de mars 2019 pour retenir un partenaire stratégique, pouvant contribuer entre autres au développement ...

**PAGE 5**

 <p>Les actions de nos acteurs électorales</p> <p><b>Faure Gnassingbé soutient les producteurs togolais</b></p>	SOMMAIRE	<p>Afrique / Droits de l'Homme <b>Des progrès extraordinaires en Afrique, selon Amnesty International</b></p>  <p>P 4</p>	<p>Finance/ Aide budgétaire globale française à l'Uemoa <b>Un atelier de validation du rapport provisoire d'évaluation de l'aide ouvert à Lomé</b></p>  <p>P 5</p>	<p>Adaptation au changement climatique <b>La France annonce la mobilisation d'importantes sommes en faveur des pays les moins avancés</b></p>  <p>P 10</p>	<p>Diplomatie <b>Un ambassadeur togolais en Autriche</b></p>  <p>P 11</p>
--	----------	--	--	---	--

Campagne électorale en vue des législatives du 20 décembre

## La FOSE a sécurisé hier 31 meetings et 5 caravanes

Dans un communiqué en date d'hier 10 décembre, la Force de sécurité Elections 2018 tout en se tenant prête pour sécuriser la campagne électorale de tous les partis et groupes d'indépendants, annoncent avoir sécurisé 31 meetings et 5 caravanes sur toute l'étendue du territoire.

### COMMUNIQUE DE LA FOSE 2018 SUR SES ACTIVITES

- Lundi 10 Décembre 2018 -

La Force Sécurité Elections (FOSE 2018) a poursuivi ce **10 décembre 2018** sa mission de sécurisation de la campagne électorale.

Au total **31 meetings** et **05 caravanes** organisés par différents partis et groupes d'indépendants ont été couverts par la Force sur toute l'étendue du territoire national.

La FOSE 2018 a également mené des opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre notamment à **Lomé, Kpalimé** et **Sokodé**. Au cours de ces opérations, la FOSE 2018 déplore un incident survenu à Sokodé et ayant occasionné un (01) mort et trois (03) blessés.

La FOSE se tient prête à sécuriser la campagne électorale de tous les partis et groupes d'indépendants engagés dans la campagne électorale.

Suivez désormais tous les jours, et ce jusqu'au 20 décembre, le journal de la FOSE

La FOSE

## Législatives du 20 décembre / Echos de la Campagne électorale La diaspora sénégalaise du parti UNIR fortement mobilisée sur le terrain

La section Sénégal du parti Union pour la République (UNIR) ne se donne aucun répit pour accompagner les candidats de leur formation politique vers la victoire au soir du 20 décembre 2018.

Une délégation de cette section est présente au Togo depuis le début de la campagne et n'hésite pas à s'afficher aux côtés des différents candidats aussi bien à l'intérieur du pays que dans la capitale Lomé. Ce fut encore le cas dimanche 9 décembre dernier où les

membres de la section Sénégal du parti au pouvoir se sont mobilisés pour soutenir les candidats de la liste UNIR du Grand Lomé. Cette mobilisation inédite de la section Sénégal du parti UNIR, ont-ils dit, vise à apporter un soutien « sans faille et indéfectible au parti

» surtout que la diaspora togolaise ne dispose pas encore du droit de vote. « Cette présence aux côtés des candidats du parti, est donc la contribution de la diaspora togolaise au Sénégal à la victoire du parti le soir du 20 décembre prochain », ont-ils déclaré.



Les élections législatives sont prévues pour avoir lieu le 20 décembre prochain. Une échéance dénoncée par l'opposition qui réclame son report par des démonstrations publiques

dans plusieurs villes du pays. Des manifestations qui ont entraîné samedi dernier, la mort de trois personnes dans le pays.

Avec [www.afreepress.info](http://www.afreepress.info)



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

## TRIBUNE

...de l'Autorité de l'Etat et des règles qui régissent la République. On peut juste déduire que la C14 n'a rien à donner. Ils laissent leurs propres enfants à la maison et demandent aux enfants des autres d'aller dans la rue pour défier l'Autorité et se faire tuer gratuitement. Méchant ! La CEDEAO et toute la Communauté internationale ont compris que cette opposition ne veut qu'une chose : déstabiliser le pays,

créer un climat de violence et de chaos dans le pays. Et c'est pour cela qu'elles laissent le Pouvoir agir au nom de l'Autorité de l'Etat et condamné les comportements violents de cette opposition fin Novembre.

Trop c'est trop ! Le Gouvernement doit agir. Sinon la C14 veut mettre l'Autorité de l'Etat à terre. L'objectif de la C14 est simple. Ces Leaders ont pour ambition de terroriser les populations Togolaises pour les empêcher d'aller voter le

20 Décembre 2018. Nous peuple Togolais, nous ne pourrions plus supporter aussi longtemps la dictature et la sauvagerie à l'allure djihadiste que nous inflige la soi-disant C14 si rien n'est fait pour interpeler ces criminels jusqu'à mardi 11 Décembre 2018. Nous prendrons la responsabilité de protéger nos quartiers et villages et nous nous attaquerons à tout regroupement de la C14, à leurs miliciens et même à leurs donneurs d'ordre sur toute l'étendue du territoire national.

Ils veulent détruire le pays. Nous ne les laisserons pas faire. Cette publication ci-après qui circule les réseaux sociaux l'atteste et démontre à suffisance leur mauvaise foi :

Nos prochaines cibles ; ce sont les enfants, femmes et parents des militaires, policiers, et gendarmes ! Ensuite nous mettrons à feu les domiciles des dignitaires du régime avant de massacrer et incendier les complices de cette mascarade électorale (NET, OBUTS, CLEE, et

autres) ! Préparons-nous ! Rien ne sera plus comme avant ! On ne leur permettra plus de nous tuer un à un ! Partagez massivement ! La patrie ou la mort nous vaincrons !

Peuple Togolais, notre libération de la politique destructrice est au soir du 20 Décembre 2018. Alors sortons massivement pour aller voter la paix, la stabilité et le développement de notre cher pays le Togo.

**Charles Adjanla, Les Sentinelles du Peuple**

## Manifestations du samedi 08 décembre à Togblékopé

# Le gouvernement fait preuve de courage et de responsabilité

### ► Le Chef de l'Etat-major général était effectivement en contrôle de routine sur le terrain

**Le gouvernement togolais, a reconnu, hier lundi 10 décembre, après avoir promis enquêter sur les événements survenus samedi dernier à Togblékopé en banlieue nord de Lomé, que le Chef d'Etat-major général des armées, Kadanga Félix, était sur le terrain lors des événements. Ceux qui attendaient du gouvernement de tenir parole, après ses promesses, en ont obtenu. Aucun tir d'arme, n'a pas contre été enregistré, précise le gouvernement, par la voix du Ministre de la Sécurité.**

« Dans le cadre d'un suivi des éléments en mission de maintien d'ordre, le Chef d'Etat-major des Armées togolaises a parcouru les zones de manifestations ce samedi 08 décembre 2018. À l'étape de Togblékopé qu'il traversait, il s'est retrouvé en face de manifestants

qui brûlaient des pneus. Il a fait revenir son cortège en arrière. Dans la manœuvre, son garde du corps, vu le contexte et l'ambiance a sorti son arme dans un élan de protection de son chef qui lui ordonna immédiatement de la ranger. Ce qu'il fit », explique le Ministre Yark.



**Yark Damehame, ministre togolais de la Sécurité**

Ayant pris toute la mesure de la situation, le gouvernement a promis des sanctions quelle que

sera l'origine de la faute. Ainsi, en rendant public les premières notes de son enquête, le gouvernement

a posé un grand pas après avoir eu une idée claire de ce qui s'est produit. Le gouvernement communiquera et en toute vérité, les détails au fur et à mesure qu'ils seront révélés par les enquêtes, a assuré le Ministre de la Sécurité Yark Damehame, au cours de son passage à la télévision nationale. Le gouvernement appelle les populations au calme et les invite à faire confiance aux forces de sécurité et de défense dont la mission est de protéger les Togolaises et les Togolais.

**T.M.**

## Processus électoral au Togo

# La recherche de la confrontation ne fera qu'engendrer une situation invivable

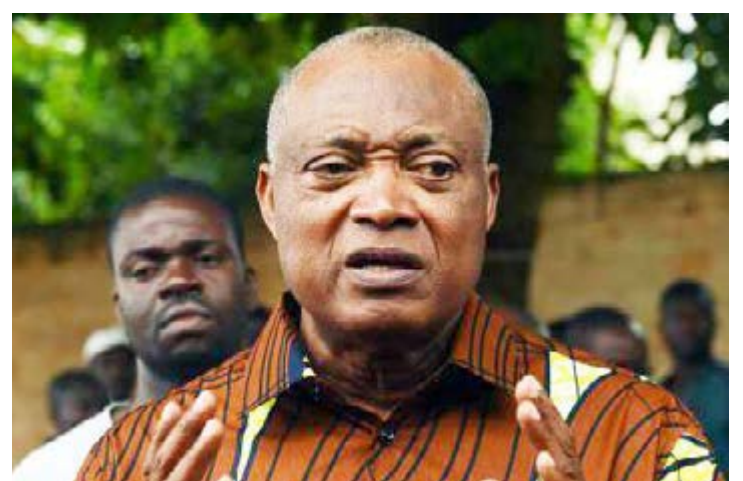
**Les derniers développements dans l'actualité politique au Togo laissent sans voix toute personne qui aime son pays. Petit à petit, les Togolais sont en train d'évoluer vers une pente glissante. Comme un jeu, nos compatriotes veulent faire la malheureuse expérience de la machette, de la fronde, de la mitrailleuse, des lance-roquettes, des fusils d'assaut, des chars et que sais-je encore. On dirait que l'expérience de 2005 ne fait pas réfléchir certains. Les efforts de la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR) et celles que déploie actuellement le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (Hcrrun) sont totalement méprisés.**

Certains activistes de malheur (oui c'est ce qu'ils sont) vont jusqu'à demander aux Togolais de préparer des armes blanches pour en découdre avec qui l'on ne sait. D'autres disent : « nous faudra-t-il encore une autre CVJR ? ». C'est dire que des gens sont prêts à nous ramener à des années-lumière en arrière. Mais, dites-nous messieurs les politiciens avides et activistes de malheur : avez-vous calculé la durée

et les conséquences de ce que vous envisagez ?

Il ne sert à rien de pousser les enfants des autres dans l'abîme pendant que les vôtres sont bien en sécurité pour venir jouer aux anges le dimanche dans une église. Il ne sert à rien de s'attaquer à un chef religieux tout simplement parce qu'il préfère garder sa réserve plutôt que de prendre position dans la crise politique. Au Togo, pour certains compatriotes,

on n'a pas le droit de voir les choses autrement. Les autres sont les diables et eux sont les bons. Certains acteurs membres de la Coalition des 14 ont souvent déploré cette attitude, mais aujourd'hui se taisent parce qu'ils en profitent politiquement. Où voulez-vous nous mener ? À la guerre ? Alors allez-y et bonne chance. Qu'il n'y ait seulement pas de regrets à la fin, parce qu'il serait malheureux de prendre un détour tortueux et de se



**Jean-Pierre Fabre**

rendre compte après qu'on s'est trompé.

Ceux qui en ont fait l'expérience ne nous encourageraient jamais à y aller. Certains continuent jusqu'à ce jour de vivre les graves retombées de leurs propres entreprises. D'autres ne savent même plus quoi faire pour sortir de ce cauchemar. Après vous n'êtes même pas sûr d'obtenir cette « pseudo-

libération » dont vous parlez. En tout cas, nos parents, nos frères et sœurs n'en veulent pas.

Si des années de confrontations n'ont rien donné dans ce pays, comprenez-le une fois de bon, chers politiciens et activistes des réseaux sociaux, ce ne sera jamais la solution. Le pouvoir a...

**Suite à la page 11**

## Afrique / Droits de l'Homme

## Des progrès extraordinaires en Afrique, selon Amnesty International

Cette année, la Journée internationale des droits de l'Homme coïncide avec les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ce 10 décembre. L'occasion pour l'ONG Amnesty International de publier son rapport annuel sur la situation des droits humains dans le monde et notamment sur le continent africain.

Des progrès extraordinaires ont été accomplis ces dernières décennies en Afrique, constate l'ONG Amnesty International dans son rapport. Mais le combat pour les droits humains est encore loin d'être gagné. L'organisation cite le cas de la République démocratique du Congo (RDC) où la répression des manifestations pacifiques a fait de nombreux morts et

blessés cette année. Amnesty International cite également le Cameroun où Franklin Mowha, une figure de la société civile, a été victime, selon l'organisation, d'une « probable disparition forcée », un cas que l'organisation juge emblématique des pressions exercées par le gouvernement pour ne rien laisser filtrer de la situation en zone anglophone.

Au Togo, Amnesty International dénonce l'arrestation de militants pour la démocratie, en Mauritanie, celle de militants contre l'esclavage, juste avant les législatives de septembre dernier. Ces violations des droits humains n'épargnent pas les pays anglophones et lusophones comme la Zambie ou le Mozambique. L'organisation salue néanmoins des progrès



Logo du Conseil des droits de l'Homme

en Ethiopie, où plusieurs milliers de détenus ont été libérés au 1er semestre 2018 et où l'interdiction de plusieurs partis d'opposition a été levée. Autre lieu d'espoir : l'Angola, où l'acquittement de deux journalistes de renom en juillet permet, selon Amnesty International, d'espérer une amélioration de la protection des défenseurs des droits humains.

Rfi.fr

## Sénégal / Présidentielle du 24 février 2019

## La Cour de justice de la Cedeao, le dernier espoir de Karim Wade ?

Le candidat officiel du PDS à la présidentielle est dans l'attente d'une décision de la Cour de justice de la Cedeao qui pourrait intervenir dans les prochains jours. Il entend faire reconnaître son droit, contesté par le gouvernement sénégalais, de s'inscrire sur les listes électorales afin de se porter candidat.



Karim Wade

Au cœur du litige, l'inscription du fils de l'ancien président Abdoulaye Wade sur les listes électorales, effectuée par l'intéressé au Koweït en avril dernier. Le 2 juillet suivant, le ministère sénégalais de l'Intérieur rejetait cette inscription au motif de la condamnation de Karim Wade à six années de prison pour enrichissement illicite, en 2015. Le ministère avait alors invoqué les dispositions de l'article L31 du code électoral, selon lesquelles toute personne condamnée à une peine plus de cinq ans de prison se voit priver du droit de figurer sur les listes électorales. Or, depuis la révision constitutionnelle adoptée

en avril par l'Assemblée nationale, l'inscription sur les listes électorales est une condition sine qua non pour pouvoir se présenter à l'élection présidentielle. Pour Karim Wade, c'est la procédure de la dernière chance. Le 6 novembre, les avocats du candidat du Parti démocratique sénégalais (PDS, opposition) ont introduit une requête auprès de la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Ils estiment en effet que le Sénégal n'a pas respecté ses engagements internationaux en l'empêchant de se porter candidat à la présidentielle du 24 février 2019.

T.M.

## RDC

## L'UE proroge ses sanctions contre le candidat du pouvoir Ramazani

C'est la décision finale du Conseil des Affaires étrangères de l'Union européenne tant attendue par le pouvoir de Kinshasa ce lundi 10 décembre 2018. Pour l'UE, en attendant que la présidentielle du 23 décembre 2018 ne présente les éléments d'une élection crédible et transparente, elle maintient ses sanctions à l'encontre des 16 personnalités congolaises.

Sentiments de colère, de crispation, de promesses de rétorsion à l'encontre de cette décision qui, au final, n'a rien d'étonnant pour les plus avisés. Au moment où le monde célèbre la Journée mondiale des droits de l'Homme, l'Union européenne jouait un peu sa crédibilité dans ce dossier.

En rappelant que ces mesures ont été adoptées en décembre 2016 et mai 2017 pour « entrave au processus électoral et violation des droits de l'Homme », le Conseil demande de nouveau aux autorités et institutions congolaises « la tenue d'élections crédibles et ouvertes à tous ». L'Union européenne se dit prête à réexaminer et adapter ces sanctions après les élections.

Gel des avoirs et interdiction de visa pour l'UE, et ce, jusqu'au 12 décembre 2019 prochain. Ces sanctions qui devraient être suspendues selon le pouvoir pour permettre au candidat Emmanuel Shadary de passer l'épreuve de la compétition politique dans son pays sont une marque d'ingérence injuste et inacceptable de la part de Kinshasa. « Nous ne pouvons que dénoncer



Emmanuel Shadary

cette décision injuste de l'UE qui risque de mettre de l'huile sur le feu en RDC. Car l'opposition commence déjà à s'en prévaloir pour tenter de discréditer notre candidat, faisant ainsi de l'UE juge et partie », regrette le sénateur Jean-Claude Mokeni, rapporteur de la cellule diplomatique au sein de l'équipe de campagne de Ramazani Shadary et président de la commission des Affaires étrangères au Sénat congolais. Ce dernier souligne toutefois que « l'UE a dû en dernière minute inclure une clause de rendez-vous » dans sa décision.

Parmi ces 14 personnalités, il y a le candidat de Joseph Kabila, Emmanuel Ramazani Shadary. Ce

dernier avait évoqué des « sanctions humiliantes ». Le ministre congolais des Affaires étrangères avait lui parlé « d'ingérence inacceptable dans le processus électoral » et promis des mesures de « rétorsion » à l'encontre de l'Union européenne en cas de prolongation.

Ce 10 décembre donc s'est engagé dans le silence, un bras de fer entre les autorités congolaises et l'Union européenne qui risque de porter un coup aux consultations dans le pays. Au moment où Kinshasa prépare des repréailles, le président sortant Joseph Kabila laisse entrevoir un probable retour sur la scène politique en 2023.

T.M.

## Indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC)

# Le niveau général des prix a connu une baisse de 0,2% en Octobre

**Selon les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), le niveau général des prix a connu une baisse de 0,2% en octobre dernier au niveau national. Le maïs séché en grains, le riz importé longs grains, le riz local longs grains, le haricot rouge sec... sont les produits dont les prix ont connu une baisse en octobre dernier.**

L'Inseed explique que cette baisse est due à un recul des prix de la fonction de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », suivie des fonctions de consommation « Biens et services divers » et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ». Par rapport à l'évolution trimestrielle des prix de juillet 2018, le mois d'octobre a enregistré une baisse de 2,1%.

Ainsi, le maïs séché en

grains crus vendu au grand bol a connu une baisse de 11,5%, le riz importé longs grains vendu au petit bol a eu une baisse de 4,4%, le haricot rouge sec a baissé de 13,7% alors que le blanc sec a baissé de 1,2%. Les prix de plusieurs autres produits comme les sardinelles fumées... ont aussi connu une baisse.

Par contre, le rapport sur l'Indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) indique que les prix de la

fonction de consommation « communication », « transport », « articles d'habillement et chaussures » ont enregistré respectivement une hausse de 1,7%, 0,5%, 0,2%. Cette hausse est déterminée respectivement par les postes « communication téléphonique » en hausse de 1,9%, « transport routier de passagers » (+0,9%) et les « tissus d'habillement » également en hausse de 0,4%.

Selon l'Inseed, « le taux



**Des produits exposés à Lomé**

d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national s'est établi à 0,5% tout comme

en septembre 2018. En décembre 2016, ce taux d'inflation était de 0,3% dans la zone Uemoa ».

**F.T.**

## Ouverture du capital de TogoCom

# Un appel d'offres international attendu d'ici à fin mars 2019

**Les choses se précisent pour l'ouverture du capital du groupe TogoCom. Un appel d'offres international sera ouvert d'ici à la fin du mois de mars 2019 pour retenir un partenaire stratégique, pouvant contribuer entre autres au développement de l'accès à internet très haut débit, les prochaines années au Togo. La décision a été prise le jeudi 6 décembre dernier en Conseil des ministres.**

Lors de ce Conseil des ministres, Cina Lawson, ministre des Postes et de l'Economie numérique a présenté le dossier d'appel d'offres international pour la recherche d'un partenaire stratégique. Après examen de ce dossier, le Conseil a autorisé le lancement de l'appel d'offres international. Cet appel devrait être lancé d'ici le mois de mars 2019. A travers cette procédure, le

gouvernement togolais veut favoriser le développement de la 4G et de la fibre optique. Le processus permettra aussi d'accélérer le développement de l'accès à l'internet très haut-débit d'ici à 2020. « Cette opération accélérera le développement et les investissements dans le secteur des télécommunications, offrant ainsi une meilleure

qualité de service et des prix compétitifs, au bénéfice des populations et des entreprises, tout en soutenant la stratégie de développement du Pays », a indiqué le communiqué du Conseil des ministres.

Le soumissionnaire retenu dans le cadre de cet appel d'offres international aura donc pour tâche d'accompagner



**Le siège du groupe TogoCom à Lomé**

le groupe TogoCom dans le développement de l'accès à l'internet très haut-débit et permettre à la société de concurrencer dans les

années à venir les sociétés de référence dans ce domaine en Afrique de l'ouest.

**F.T.**

## Finance/ Aide budgétaire globale française à l'Uemoa

# Un atelier de validation du rapport provisoire d'évaluation de l'aide ouvert à Lomé

**Lomé, la capitale du Togo abrite depuis hier un atelier de validation du rapport provisoire de l'évaluation de l'Aide budgétaire globale (ABG) française à l'Uemoa, pour le financement du Programme économique régional (PER) de l'Union. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités de la 10ème réunion des Cellules nationales de suivi du PER. Les activités de cet atelier prendront fin le vendredi 14 décembre prochain.**

Les représentants des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) prennent part à cette rencontre annuelle. Les travaux ont été ouverts hier lundi par le secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, Badanam Patoki. M. Badanam Patoki a évoqué l'importance de cette rencontre pour la mise en œuvre du Programme économique régional (PER).

Pour lui, ce programme est un instrument stratégique de l'Uemoa pour l'approfondissement de l'intégration régionale et l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'initiative vise à donner à l'Union « une assise structurelle solide apte à impulser une dynamique de croissance plus forte à l'économie régionale, par le biais de projets structurants et intégrateurs en complément aux efforts

déployés par les Etats », a indiqué M. Patoki.

Pendant 5 jours, les participants analyseront la qualité et la pertinence du rapport provisoire de l'évaluation de l'Aide budgétaire globale, proposeront des améliorations et examineront les recommandations des consultants.

La 23ème réunion du comité de pilotage du Programme économique



**Photo de famille avec les participants**

régional se tiendra en marge de cette réunion. Elle permettra d'étudier la note conceptuelle de l'élaboration de la troisième phase du Programme économique régional (PER III). Les échanges porteront aussi sur les orientations du processus d'élaboration et le nouveau format du PER III.

L'Aide budgétaire globale française a été décidée à la réunion des ministres de la Zone Franc le 20 septembre 2005. Suite à cette réunion, la France a pris l'engagement de soutenir le PER de l'Uemoa chaque année avec 20 millions d'euros, soit 13,119 milliards de FCFA.

**Félix Tagba**

## La paix

# Une nécessité qui interpelle la conscience collective

**La Journée internationale de la paix est célébrée chaque année le 21 septembre à l'initiative des Nations unies. Elle est dédiée à la paix et particulièrement à l'absence de guerre, qui doit se manifester par un cessez-le-feu dans les zones de combat. La paix est un concept qui désigne un état de calme ou de tranquillité ainsi que l'absence de perturbation, de trouble, de guerre. Sociologiquement, la paix désigne l'entente amicale de tous les individus qui composent une société. Elle n'implique pas forcément l'absence de conflit, mais une résolution systématiquement calme et mesurée de toute difficulté conséquente à la vie en communauté, principalement à travers le dialogue. Néanmoins, la paix ne peut être atteinte au sein d'une population que par la contribution absolument volontaire de tous ceux qui composent ces peuples. La paix est donc, à cause de cette nécessité, une vertu.**

Certains hommes cherchent à provoquer des guerres. En général, ils ont des intérêts personnels à vouloir cette guerre. Ils cherchent à avoir plus de puissance, plus de pouvoir sur les autres. Ils cherchent aussi parfois à assouvir une revanche personnelle. Le plus souvent, ils ne vont pas faire eux-mêmes la guerre. Ils ne vont donc pas en subir le traumatisme ni les conséquences directes. Ils envoient d'autres hommes faire la guerre pour eux. Il ne faut pas laisser de tels individus agir sans résister et sans faire entendre la voix de la raison. Coopérer avec les autres, apporte plus de sécurité, de prospérité et de grandeur. C'est donc la coopération qu'il

faut favoriser, et non le conflit. Quand vous avez la chance de vivre dans des conditions de paix et de sécurité, alors il faut savoir apprécier ce bienfait. Penser à tous ceux qui vivent avec un sentiment permanent de peur et d'insécurité. Faire tout dans le meilleur du possible pour préserver cette situation de paix. Et, dans la mesure des moyens, œuvrer pour que les populations moins chanceuses puissent aussi vivre dans la paix et la sécurité. L'homme a besoin de vivre dans la paix et la sécurité.

C'est dans ces conditions qu'il peut bien assurer sa survie et celle de sa famille. C'est dans ce contexte qu'il peut faire des projets et les réaliser.



neuronale. Notre réseau est ainsi construit depuis l'enfance et c'est la base de notre structure mentale basique. Il est toujours possible de changer et aujourd'hui, il y a de nombreuses techniques pour le faire. C'est ainsi que l'humanité va pouvoir se transformer, en libérant ce passé souvent lourd et handicapant pour la vie. Il est temps de changer les pensées, les émotions, trouver l'amour et se laisser guérir. Lorsque la libération se fait de manière juste, la matière

se modifie. C'est parfois miraculeux mais c'est juste une réaction électrique et chimique due au changement psychologique. Le pardon est une clé importante de la porte de la guérison totale. La foi est le tour de clé et l'amour ouvre tout grand cette porte. Aimer assez pour se pardonner, se libérer, pardonner et libérer ce qui montre où il manque de l'amour à l'intérieur, et entrer dans le paradis de la vie.

**Source: Que le meilleur soit**

## Se libérer psychologiquement du passé pour vivre la paix

Vivre en paix demande parfois de libérer des souvenirs lourds du passé. L'enfance, par exemple, est le moment où se tissent les connexions des neurones qui, par la suite, serviront à penser toute la vie. Un enfant qui a entendu durant son enfance: "tu peux le faire", ou encore "tout est possible", "tu es plein de talents à découvrir", aura un esprit créateur, a toutes les

chances de réussir tout ce qu'il entreprendra dans sa vie. Son circuit neuronal est construit sur de bonnes bases. Son passé sera bénéfique pour toute sa vie. Par contre, un enfant qui a entendu: "tu n'es bon à rien", "tu ne réussiras jamais dans la vie", "tu ne vauds rien", et tout autre argument dévalorisant ou stressant, continuera en tant qu'adulte à créer ses pensées à partir de ce réseau

## La paix, un concept exprimé à travers quatre approches

La paix est synonyme d'un âge d'or perdu, ou d'un avenir lointain, d'ordre établi, de paix intérieure et d'actes de paix et de culture de paix. On retrouve en particulier des religions, des philosophies, des civilisations, des cultures différentes, etc. Dans la paix, synonyme d'époque lointaine du passé ou de l'avenir, on parle de l'âge d'or, d'une sorte de paix originelle, de bonheur. Cette idée de paix lointaine est envisagée de trois façons: soit la paix se présente comme une sorte d'idéal historique

qui serait atteint un jour, d'un en-avant terrestre, soit elle se présente comme celle qui arrive après la mort, dans l'au-delà, ou soit se présente en une synthèse impressionnante comme celle de Pierre Teilhard de Chardin, scientifique paléontologue défendant l'évolutionnisme, « cosmomystique ». La deuxième approche, la paix synonyme d'ordre, peut évoquer un ordre que l'on voudrait imposer ou qui est imposé. C'est l'idée d'un projet ou d'un état de fait présenté comme un bon

ordre, voire « le seul » auquel il faut se soumettre. Cet ordre est celui des dominants d'un lieu donné à une période donnée. Les civilisations peuvent amener différentes formes de dominations par exemple culturelles, qui peut être plus ou moins conflictuel. Ces dominations peuvent aller jusqu'à l'acculturation, ou même l'ethnocide. Par contre des dialogues entre les civilisations ne devraient-ils pas être porteurs d'une protection de biens communs et d'une expression des diversités synonymes d'un certain « ordre » plus juste, plus respectueux des différences. N'est-il pas encore temps que les périls communs nous fraternisent? La paix, synonyme de paix intérieure et d'actes de paix, la troisième approche, insiste la paix la paix intérieure, celle de la tranquillité, d'une certaine sérénité, de calme, d'entente avec soi-même. D'autres insistent plutôt non pas sur la paix intérieure, mais sur la paix des tempêtes. Être en paix avec soi-même signifie aussi être en lutte contre des injustices, contre des autoritarismes, des violences, des atteintes à l'environnement. Elle se repose également sur une maîtrise

intérieure qui consiste à distinguer les choses qui dépendent de nous et sur lesquelles il faut agir, des choses qui ne dépendent pas de nous et qui en appellent au courage de l'acceptation. Ainsi ce mélange de force intérieure et de combat pour la justice est proche en particulier des attitudes non-violentes.

Le concept de culture de la paix a été ensuite formulé par le Congrès international sur « la paix dans l'esprit des hommes » (Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 1989). Dans sa déclaration finale, le congrès recommandait à l'Unesco de « (...) contribuer à la construction d'une nouvelle vision de la paix par le développement d'une culture de la paix. » La Conférence générale a déclaré que « le défi majeur, en cette fin du 21ème siècle, est d'amorcer la transition d'une culture de la guerre vers une culture de la paix ». L'Unesco a alors établi un projet transdisciplinaire dans le cadre duquel divers secteurs, l'éducation, la culture, la communication et les sciences sociales, pour contribuer à relever ce défi.

**Source: Au trésor des souffles**

pour l'élimination de la discrimination raciale proclamée par l'ONU en 1966, suite à la tuerie de 1960 contre des noirs durant l'Apartheid en Afrique du Sud, afin d'engager la communauté internationale à éliminer toutes les formes de discrimination raciale. Le 19 août marque Journée humanitaire mondiale instituée en décembre 2008 pour sensibiliser le public aux activités humanitaires dans le monde, aux efforts du personnel humanitaire qui s'emploie à promouvoir la cause humanitaire et l'importance de la coopération internationale dans ce domaine. 21 septembre, c'est la Journée internationale de la paix. En 1981, l'Assemblée générale a déclaré que le jour d'ouverture de sa session ordinaire en septembre « serait officiellement proclamé Journée internationale de la paix et observé comme tel, et qu'il serait consacré à la célébration et au renforcement des idéaux de paix tant au sein des nations et des peuples qu'entre ceux-ci ». Le 02 octobre, est célébré la Journée internationale de la non-violence, journée symboliquement fixée le jour anniversaire de la naissance du Mahatma Mohandas Gandhi. La première Journée internationale de la non-violence a été célébrée en 2007. Des ONG impliquées dans la paix et la non-violence accompagnent les efforts de l'ONU dès 2007-2008, par des événements locaux et nationaux dans différents pays. Le 20 novembre est celui de la Journée internationale des droits de l'enfant et a

pour but de promouvoir des actions favorisant le bien-être des enfants du monde entier. Le 20 novembre symbolise l'adoption par l'Assemblée de la déclaration des droits de l'enfant en 1959, et le jour de signature de la Convention relative aux droits de l'enfant, en 1989. La Journée mondiale de l'enfance est une des premières journées mondiales votées par l'ONU, en 1954.

La Journée des droits de l'homme est célébrée le 10 décembre. La Déclaration universelle des droits de l'Homme, écrite en 1948, est la première reconnaissance internationale que tous les êtres humains ont des droits fondamentaux et des libertés. Le 20 décembre, c'est la Journée internationale de la solidarité humaine proclamée par l'Assemblée générale en 2005. Elle a pour but de souligner l'importance de la solidarité pour faire progresser l'ordre du jour des Nations unies en matière de développement, en particulier, la lutte contre la pauvreté.

Une culture de la non-violence et de la paix, favorise le respect de la vie et de la dignité de chaque humain sans préjugé ni discrimination. L'éducation a un rôle à jouer dans l'édification d'une culture de la non-violence et de la paix. "Il faut apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons périr ensemble comme des imbéciles", a déclaré Martin Luther King.

**Réalisé par Attipoe Edem Kodjo**

## Les journées consacrées à la paix prouvent son importance



**La colombe, symbole de paix**

Parmi la soixantaine de dates symboliques votées par l'ONU comme journées mondiales, un certain nombre compte pour la paix, la non-violence et un monde plus humain. Autant d'occasions d'aborder le sujet tout au long de l'année. Le 24 novembre est la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes. Le 21 mars est consacré à Journée internationale



### Pharmacies de garde de Lomé du 10 au 18 / 12 / 2018

JEANNE d'ARC	Renault-Star	22 22 08 01
St ANTOINE	1048, Av.libération	22 21 29 64
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
TULIPE	Bè	22 21 07 22
DEO GRATIAS	Kotokou-Kondji	22 21 83 31
KODJOVIKOPE	Av.Duisbourg	22 21 89 90
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Foreve	22 26 11 77
HEDZRANAWÉ	HEDZRANAWÉ	22 26 49 61
NOTRE DAME	Hedzranawoe	96 32 97 51
KOUESSAN	Kegué	23 20 04 57
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ELI-BERECA	Adidogomé	22 51 22 82
LA REFERENCE	Madiba	22 51 12 12
BONTE Wonyomé	Adidogomé	93 95 80 78
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalepédogan	70 43 15 49
OSSAN	Carrefour AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES	Vakpossito	70 42 37 72
ADONAÏ	Agoè-Nyivé	22 50 04 05
EMMAÛS	Route Mission Tové	96 80 09 12
SHALOM	Agoè-Cacaveli	22 51 87 60
APOU ANTOINE	Agoè-Assiyéyé	22 19 12 15
TCHEPSON	Togblékopé	70 42 94 41
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Baguida	99 27 36 36

### Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

### Les bons plans et les bonnes adresses

#### COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
**EMSTOGO** (Tél: 22 26 70 51)  
**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

#### OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV**: Tél. 22 20 13 20  
**TOGO CELLULAIRE**: Tél. 22 22 66 11  
**TOGO TELECOM**: Tél. 22 21 47 14

#### SANTE GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA**; Tél: 22 23 46 77  
**CLINIQUE BIASA**; Tél: 22 21 11 37  
**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL**; Tél: 22 25 92 77  
**CHU TOKOIN**; Tél: 22 21 25 01  
**CHU CAMPUS**; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
**HORLOGE PARLANTE**; Tél: 116  
**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

#### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30  
**HOTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63  
**LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

#### MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
**AFT** (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19  
**BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72  
**GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60  
**GYM FIL«O»PARC** (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28  
**GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

#### AGENCE DE COMMUNICATION

**Larry Event Day (LED)**  
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers  
**AG Partners: Sise à Cassablanca**  
 www.couleurafrique.com

#### SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB  
**RAMCO** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
**LE CHAMPION SUPER MARCHÉ**  
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

#### FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR** (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
**MARCHE DE GOYI SCORE** (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA**  
 (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38

#### DANSE ET COURS DE ZUMBA

**AFT**: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19  
**COURS DE CAPOEIRA**; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90  
**COURS DE ZUMBA**: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30  
**COURS DE ZOOMBA** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75  
**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87  
**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

#### AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport)  
 Tél: 22 40 04 99

### Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?  
 Plus de soucis, contactez:  
**Africa Translate Consulting.**  
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43  
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



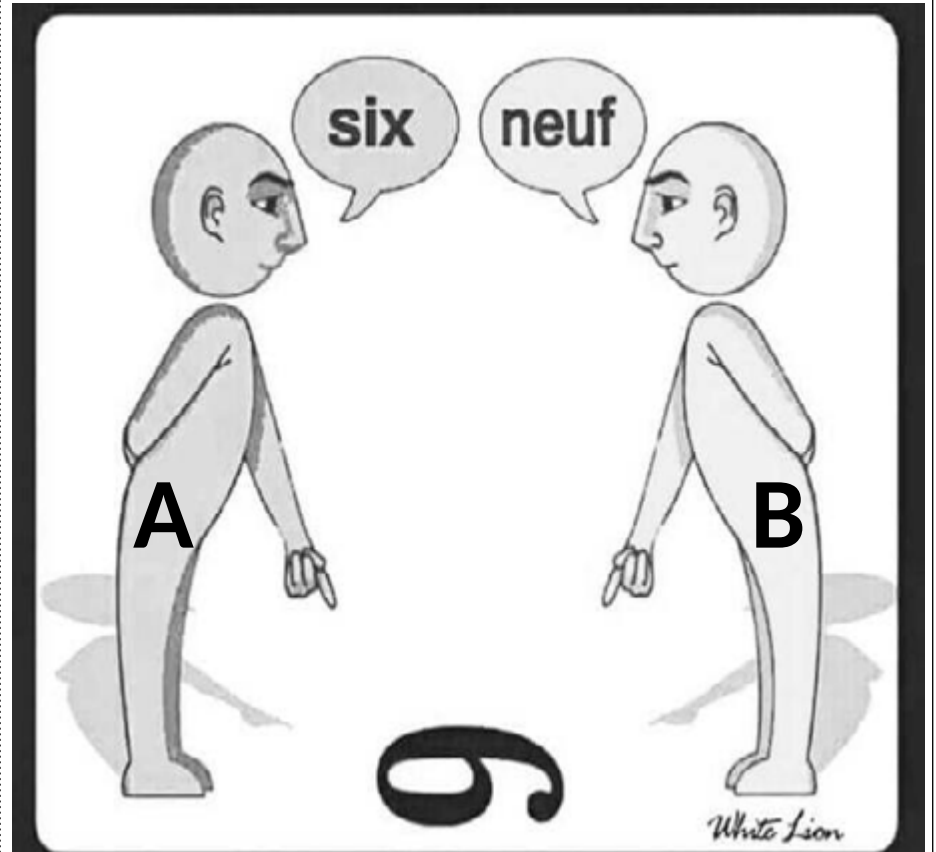
### Photo du jour

**Non aux violences faites aux hommes !**



Que vous rappelle ces photo

### Entre A et B, qui a raison?



### Blague du jour

Un homme voulait envoyer un message à sa femme mais il se trompa de numéro et le message arriva chez une veuve qui revenait de l'enterrement de son mari. Après avoir lu le message, la veuve s'évanouit, son fils courut à son secours et lit le message : « Bonjour ma chérie ! Juste pour te dire que je suis bien arrivé, j'ai parlé de toi à tout le monde ici et j'ai même déjà tout arrangé pour ton arrivée. On t'attend demain ».



## Musée des civilisations noires au Sénégal

### Un vieux rêve devenu réalité

*Le Musée des civilisations noires a été inauguré, le 6 décembre dernier à Dakar, la capitale sénégalaise. Cette réalisation vient à point nommé au moment s'amplifie le débat sur la restitution des biens culturels africains pillés par la France pendant la colonisation.*

C'est donc un vieux rêve devenu une réalité ! L'idée d'un musée des Civilisations noires avait été lancée par l'ancien président sénégalais, Léopold Sédar Senghor, lors du premier Festival mondial des arts nègres organisé en 1966 au Sénégal. Ce musée, selon le président sénégalais Macky Sall, reflète une dynamique de confluences et de symphonie entre Africains

et Afro-descendants, unis dans l'affirmation de leurs valeurs de culture et de civilisation.

Justement, le catalogue du musée est panafricain avec des œuvres originaires non seulement d'Afrique mais aussi des Caraïbes. Et son inauguration intervient alors que le monde culturel en Afrique francophone est en ébullition après que les autorités françaises ont consenti à restituer une

partie du patrimoine du continent.

Ce joyau accélérera sûrement la procédure quant à la restitution des œuvres d'art africains qui sont exposés dans certains musées français. En effet, l'Unesco espère de telle initiative, un avantage pour le continent africain afin que les filles et fils de ce continent puissent s'approprier leur mémoire.

« Ce musée est une réponse aux aspirations



Musée des civilisations noires

des enfants d'Afrique à mieux connaître leur mémoire et à se faire mieux comprendre des autres cultures. C'est aussi un pas important vers la réalisation d'une Afrique dotée d'une forte

identité culturelle: un patrimoine, des valeurs et une éthique commune », explique Ernesto O. Ramirez, sous-directeur général pour la Culture de l'Unesco.

**Nadia Edodji**

## Bella Bellow

### 45 ans après sa disparition, une fondation

*Bella Bellow, jeune chanteuse togolaise. Révélée à l'âge de 20 ans grâce à son talent et à sa voix féérique, Bella Bellow perdit la vie, dans un accident de circulation, le 10 décembre 1973. 45 ans après son décès, l'artiste vit toujours dans les cœurs des Togolais à travers ses titres comme « Bléwu ».*

Malgré cet accident tragique qui lui a coûté la vie, la diva Bella Bellow, alors âgée de 27 ans, demeure une icône de la musique togolaise. Ce, grâce à son dévouement pour la musique.

Pour commémorer le 45<sup>e</sup> anniversaire de son décès, un hommage posthume est prévu du 10 au 15 décembre prochain. Ainsi dit, cet hommage sera marqué par un podium qui regroupera des artistes nationaux de la chanson

et un grand concert sur le stade de Kégué où sont attendus des artistes internationaux tels que Meiway, Manu Dibango, Aïcha Koné etc.

Cet hommage sera l'occasion pour le comité d'organisation de lancer la « Fondation Bella Bellow ».

Par ailleurs, une exposition de photos et d'habits personnels de Bella Bellow dans le hall de l'Hôtel Sarakawa est au menu de cette commémoration. Il est également au

programme, une vente des objets à l'effigie de la diva sur le site de la foire internationale de Lomé.

Bella Bellow, de son vrai nom Georgette Nafiatou Adjoavi, est née le 1<sup>er</sup> février 1945 à Tsévié (environ 35 km au nord de Lomé). Plusieurs de ses chansons dont « Blewu », « Nye Dzi » et « Denyigban » sont toujours gravées dans la mémoire des togolais. Même le 11 novembre dernier, Angélique Kidjo a interprété « Blewu » de Bella Bellow à



Bella Bellow

Paris, devant les plus grands dirigeants du monde rassemblés pour la commémoration du centenaire de l'Armistice. Une preuve

supplémentaire du caractère éternel des productions laissées par Bella Bellow à la postérité.

**N.E.**

## Lire

« **L'homme qui rit** » de Victor Hugo. Ed Hauteville-House 1869 Pp 35-36

« ...L'enfant demeura immobile sur le rocher, l'œil fixe. Il n'appela point. Il ne réclama point. C'était inattendu pourtant ; il ne dit pas une parole. Il y avait dans le navire le même silence. Pas un cri de l'enfant vers ces hommes, pas un adieu de ces hommes à l'enfant. Il y avait des deux parts une acceptation muette de l'intervalle grandissant. C'était comme une séparation de mânes au bord d'un styx. L'enfant, comme cloué sur la

roche que la marée haute commençait à baigner, regarda la barque s'éloigner. On eût dit qu'il comprenait. Quoi ? que comprenait-il ? L'ombre. Un moment après, l'orque atteignit le détroit de sortie de la crique et s'y engagea. On aperçut la pointe du mât sur le ciel clair au-dessus des blocs fendus entre lesquels serpentait le détroit comme entre deux murailles. Cette pointe erra au haut des roches, et sembla s'y enfoncer. On ne la vit plus. C'était fini. La barque avait pris la mer. L'enfant regarda cet évanouissement.

Il était étonné, mais rêveur. Sa stupéfaction se compliquait d'une sombre constatation de la vie. Il semblait qu'il y eût de l'expérience dans cet être commençant. Peut-être jugeait-il déjà. L'épreuve, arrivée trop tôt, construit parfois au fond de la réflexion obscure des enfants on ne sait quelle balance redoutable où ces pauvres petites âmes pèsent Dieu. Se sentant innocent, il consentait. Pas une plainte. L'irréprochable ne reproche pas. Cette brusque élimination qu'on faisait de lui ne lui arracha pas même un

geste. Il eut une sorte de roidissement intérieur. Sous cette subite voie de fait du sort qui semblait mettre le dénouement de son existence presque avant le début, l'enfant ne fléchit pas. Il reçut ce coup de foudre, debout. Il était évident, pour qui eût vu son étonnement sans accablement, que, dans ce groupe qui l'abandonnait, rien ne l'aimait, et il n'aimait rien. Pensif, il oubliait le froid. Tout à coup l'eau lui mouilla les pieds ; la marée montait ; une haleine lui passa dans les cheveux ; la bise s'élevait. Il frissonna. Il eut de la tête aux pieds

ce tremblement qui est le réveil. Il jeta les yeux autour de lui. Il était seul. Il n'y avait pas eu pour lui jusqu'à ce jour sur la terre d'autres hommes que ceux qui étaient en ce moment dans l'orque. Ces hommes venaient de se dérober. Ajoutons, chose étrange à énoncer, que ces hommes, les seuls qu'il connût, lui étaient inconnus. Il n'eût pu dire qui étaient ces hommes. Son enfance s'était passée parmi eux, sans qu'il eût la conscience d'être des leurs. Il leur était juxtaposé ; rien de plus. Il venait d'être oublié par eux... »

## Réduction des émissions

# L'industrie internationale de la mode s'engage à travers une charte

**En marge de la Cop 24 et dans l'optique de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'industrie de la mode s'engage en faveur du climat à travers une charte.**

Après plus d'un an d'engagement initié et facilité par l'Organisation des Nations unies (ONU) sur le changement climatique, des représentants de l'industrie de la mode y compris des marques internationales de premier plan, ont convenu d'une charte de l'industrie de la mode en faveur du climat.

Elle reconnaît ainsi sa responsabilité en matière de pollution.

Selon des spécialistes, la mode pourrait bien être la deuxième industrie la plus polluante au monde. On tient compte ici de toute la chaîne de production sans oublier le cycle de vie de nos vêtements. Ainsi, ce sont 43 entreprises de premier plan et des organisations

de soutien qui ont signé la charte de la mode.

Les signataires s'engagent à atteindre l'objectif initial de 30% des réductions d'émissions globales d'ici 2030, à définir une voie de décarbonisation pour l'industrie de la mode. La charte vise la quantification, le suivi et à rendre compte publiquement des



Les points focaux présentant la situation de leurs pays respectifs

émissions, conformément aux normes et aux meilleures pratiques de mesure et de transparence.  
**Source : UNFCC E.D.**

## Adaptation au changement climatique

# La France annonce la mobilisation d'importantes sommes en faveur des pays les moins avancés

**Finances et encore finances, « le nerf de la guerre » comme on dit, tout l'enjeu des négociations climatiques en cours. Des annonces sont faites. Hier c'était au tour de la secrétaire d'Etat française auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, Brune Poirson, de se prononcer.**



Brune Poirson

Pour financer l'adaptation, il n'y a pas quatre chemins. L'on a besoin d'argent. Et depuis, les acteurs tournent autour du pot. Mais la France qui a hébergé la Cop 21 avec à la clé la signature d'un accord historique, ne compte pas laisser les choses lui échapper. Elle compte bien continuer à jouer ce rôle de leadership qu'on lui connaît non seulement avec le One planet summit qui aura lieu au Kenya en 2019, mais aussi par la mobilisation de ressources importantes d'ici 2020.

Ainsi, Brune Poirson promet la mobilisation de 15 millions d'euros pour le fond d'adaptation et 20 millions d'euros en ce qui concerne le fond pour les Pays les moins avancés (PMA). Ces derniers vont certainement s'en réjouir, mais comme d'habitude, nous sommes toujours à l'étape des annonces. On attend donc la concrétisation pour bientôt.

**Edem D**

## Cop 24 / Contributions déterminées au niveau national

# Le défi majeur reste la mobilisation des finances pour amorcer la transition

**La lutte contre le changement climatique d'accord s'avère une nécessité, mais comment peut-on y arriver lorsqu'il n'y a pas d'argent pour traduire en actions les objectifs que les nations, surtout en développement, se sont assignés ? C'est le nœud du problème qui se pose actuellement et qui fait piétiner parfois les négociations. Mais il faut bien trouver les moyens quelque part pour avancer, sinon il y a une épée de Damoclès qui plane sur nos têtes à tous.**

Selon le dernier rapport du Groupe intergouvernemental des experts sur l'évolution du climat (Giec), même si tous les pays du monde mettaient en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), notamment en termes de réduction des gaz à effet de serre, la température continuera à augmenter et nous risquons même les 3° d'ici la fin du siècle, ce qui serait grave.

Pourtant, les objectifs que les pays se sont attribués eux-mêmes, (c'est-à-dire les CDN), tardent à être mis en œuvre. Cette préoccupation était au centre d'une rencontre à la Cop 24 la semaine dernière. Il était question de la mise en œuvre des CDN au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). Les différents points focaux de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont fait le bilan et fait part des défis auxquels leurs pays respectifs sont confrontés.

La question du financement se pose avec acuité et la réalisation des ambitions prend du retard, reconnaissent les experts. Le cadre de

mise en œuvre des CDN n'est pas encore adopté. Il n'y a pas actuellement de méthodologie permettant la mise en œuvre de ce document. Pour plus d'efficacité, les experts préconisent de territorialiser la mise en œuvre des CDN. Chaque pays ayant ses réalités et la lutte contre le changement climatique étant devenue un enjeu de développement. Il faut aussi mettre en commun les efforts dans le domaine de l'acquisition des données, du leadership politique en matière de négociations pour avoir du financement.

Au Togo par exemple le Plan national de développement (PND) devrait en principe tenir compte des CDN par pays, ce qui n'est pas totalement le cas selon des observateurs. C'est vrai qu'il y a des priorités comme le développement industriel donc économique. Mais aujourd'hui, le changement climatique est une opportunité pour les pays comme les nôtres d'aller droit vers un développement vert.

L'industrialisation ne peut plus échapper à cette règle. Nous n'allons plus faire les mêmes détours malheureux qu'ont faits les pays développés. Nous

avons l'opportunité de réécrire l'histoire. Toutefois des points positifs sont notables. L'ensemble des pays ont hébergé leurs CDN au ministère de l'Environnement avec un dispositif spécifique dans des pays comme le Togo.

Le Togo prend de l'avance dans la mise en œuvre de son CDN

Pour réussir la mise en œuvre de son CDN, le Togo mise sur le secteur de l'énergie, où on note d'ailleurs une bonne partie des émissions des gaz à effet de serre. Le point focal pays de la CCNUCC, Azankpo Komlan a expliqué que l'énergie, l'agriculture sont des secteurs ciblés. La gestion des déchets, l'utilisation rationnelle des terres ne sont pas du reste. Ainsi les technologies comme les foyers améliorés, l'amélioration des infrastructures, la limitation de l'âge des véhicules à 5 ans, l'utilisation des machines électriques, la vulgarisation du solaire depuis 2014, la vulgarisation des ampoules à basse consommation d'énergie, l'hydroélectricité, font partie des actions phares en cours.

**Edem Dadzie, à Katowice**

## Enseignement supérieur

**Bientôt un campus ultra-moderne pour l'Eamau**

**L'Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (Eamau) aura bientôt un campus ultra-moderne. Le gouvernement a, pour que ce projet se concrétise, offert en fin de semaine dernière un terrain de 12 hectares à l'école.**

L'actuel campus de l'Eamau, à Lomé, accueille plus de 800 étudiants en gestion urbaine, d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le nouveau qui sera construit sur le site que le gouvernement vient d'offrir aura une plus grande capacité et n'aura rien à envier aux plus grandes universités et écoles du monde.

L'attribution de ce site, situé à Lomé, s'inscrit dans

la volonté du gouvernement de contribuer au rayonnement de l'école qui forme depuis 42 ans, des étudiants issus de 14 pays du continent. Pour le Président du conseil d'administration de l'Ecole, Bruno Jean-Richard Itoua, « les dispositions nécessaires seront prises pour amorcer la démarche de mise en valeur et d'occupation de ce domaine appelé à abriter les nouvelles infrastructures



**Le ministre Octave Nicoué Broohm**

à venir de notre institution l'Enseignement supérieur et de la recherche Octave Nicoué Broohm n'a pas

caché la volonté du gouvernement d'être un acteur incontournable dans le projet de développement de cette école. « Nous souhaitons participer au rayonnement de cette belle institution en lui donnant les moyens de son expansion », a-t-il déclaré.

En rappel, les ministres des pays membres de l'Eamau se sont réunis à Lomé en fin de semaine dernière à la suite de la 36<sup>e</sup> réunion du conseil d'Administration. De nouvelles orientations ont été décidées afin d'insuffler une nouvelle dynamique à l'institution, désormais présidée par le Bénin.

**R. Zakari**

## Circulation au grand marché

**Les motos ne sont plus les bienvenues**

**Au grand marché de Lomé, cœur de l'activité commerciale, les motos ne sont plus les bienvenues. Au moins pour deux raisons.**



**Des motocyclistes en circulation**

D'abord, vu leur nombre, il est très difficile de se faufiler. Des milliers d'engins sont stationnés n'importe comment empêchant l'arrivée des secours en cas de sinistres.

Ensuite, la police entend sécuriser les lieux et rendre la fuite des malfaiteurs plus difficile.

Ce secteur est la proie de nombreux vols. Les agresseurs s'échappent à moto et il s'avère quasiment impossible de les interpeller. D'où la nécessité de sécuriser le périmètre. C'est l'objet de cette mesure.

## Conférence sur les Migrations

**Pacte mondial pour une « migration sûre »**

**Les chefs d'Etats, de gouvernements et autres hauts représentants de plus de 150 Etats sont, depuis 9 décembre dernier, au Marrakech, une ville marocaine dans le cadre de l'adoption du pacte mondial pour une « migration sûre, ordonnée et régulière ».**

Le Pacte mondial sur les migrations est le premier accord négocié entre gouvernements à prendre pleinement en compte toutes les dimensions de ce phénomène au niveau international.

Document de quarante et une pages, ce pacte sur les migrations fixe vingt-trois objectifs pour « améliorer la coopération en matière de migrations internationales », accompagnés de mécanismes de suivi des mesures.

Ainsi, ce pacte a été approuvé lundi lors d'une conférence intergouvernementale organisée par l'Organisation des Nations unies (ONU). Il



**Au cours de la conférence sur les migrations**

n'était donc pas question ni de vote ni de signature lors de ce rendez-vous qui prend fin, aujourd'hui.

Au total, d'après l'Agence France-Presse, 159 pays sur 193 étaient représentés pour l'adoption de ce

pacte. La signature de ce pacte mondial pour une « migration sûre, ordonnée et régulière » est prévue, le 19 décembre prochain, à New-York, aux Etats Unies.

**Nadia Edodji**

## Processus électoral au Togo

**Suite de la page 3**

**La recherche de la confrontation ne fera qu'engendrer une situation invivable**

...peut-être tort de poursuivre le processus électoral. En tout cas ce n'est pas ce que pensent les membres du parti au pouvoir. Pour eux, ils ont assez fait de concessions. La Coalition a certainement de bonnes raisons de camper sur ses positions.

Mais, rien ne justifiera jamais ces actes de barbaries

visant à utiliser des morts à des fins de marketing politique. Quels que soient les intérêts en jeu, il est possible de trouver un terrain d'entente. L'important, c'est d'abandonner le sensationnel, de revenir sur terre et de tenir un langage réel. Chercher à aller à l'affrontement ne sera que

contre-productif, personne

n'en sortira gagnant.

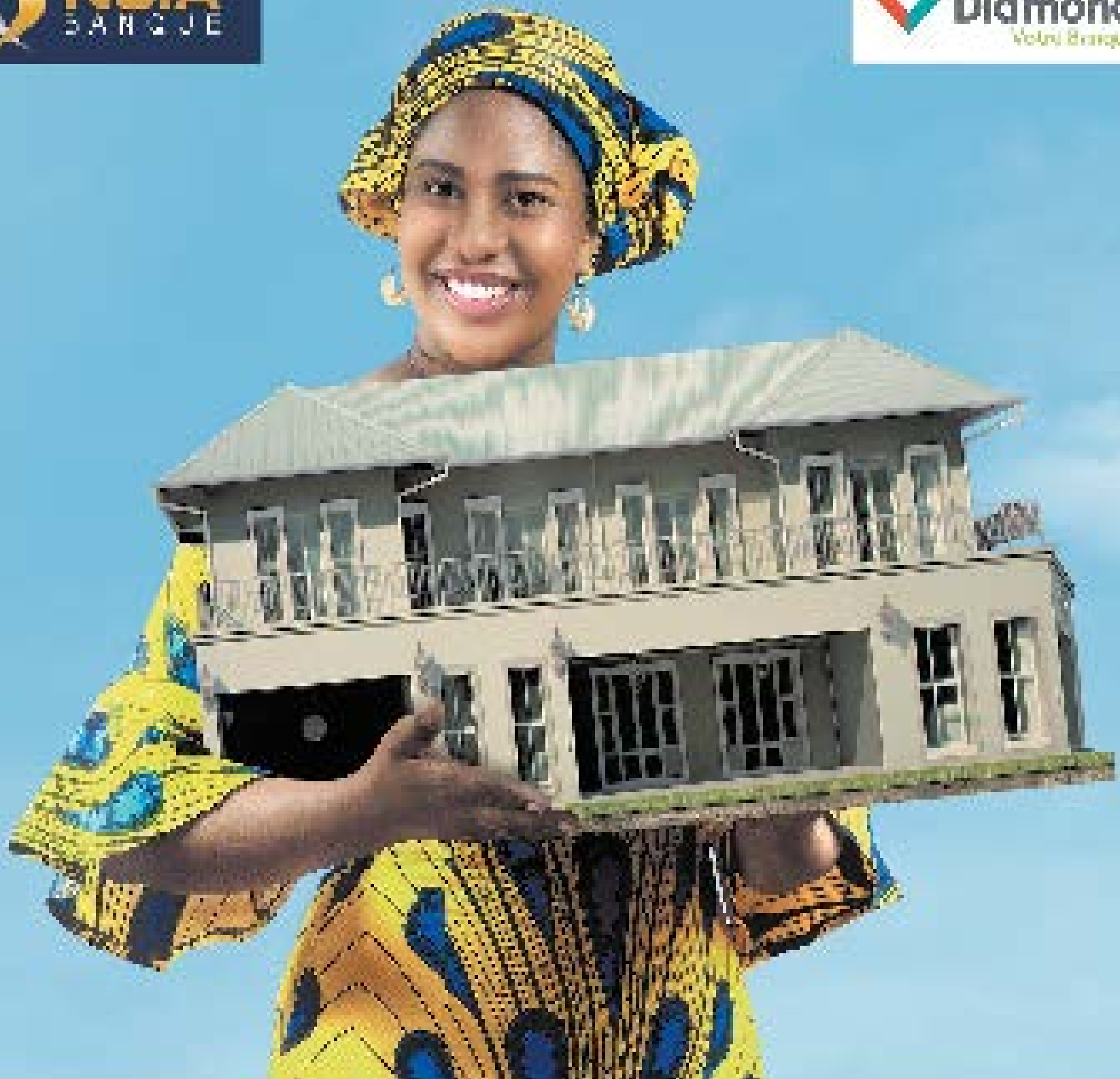
Lorsqu'on décide de boycotter une activité quelle qu'elle soit, on reste à l'écart tranquillement et on laisse ceux qui sont intéressés y prendre part. Après on fera le bilan et chacun pourra tirer les conclusions. Tous les Togolais ne sont pas contre le processus électoral en cours, il y en a qui

adhèrent pleinement. Aucun régime n'acceptera une situation de non-droit où une institution aussi importante comme le Parlement reste aussi longtemps sans être renouvelé. Après c'est l'opposition qui criera à l'illégalité pour en tirer profit. Le pouvoir n'est pas dupe. Vous n'avez pas affaire à des novices, messieurs de l'opposition. Ce sont de vieux routiers.

Il fallait donc accepter le minimum concédé par le régime vu, que la Coalition

n'a pas les moyens d'imposer ses positions, si ce n'est de faire souffrir des innocents inutilement. A défaut de ce qu'on veut, on se contente de ce qu'on peut avoir selon ses moyens, le reste suivra. Apprenez aux Togolais à être patients et montrez-vous plus efficaces et réalistes prochainement pour ne pas engendrer des peines inutiles à nos compatriotes dont beaucoup ne comprennent rien et se laissent manipuler.

**Edem Dadzie**



# Diamond Bank devient NSIA Banque

## NSIA Banque s'installe chez vous pour vous donner de la hauteur

Pour accompagner les enjeux du développement de ses clients, Diamond Bank intègre le réseau bancaire du Groupe NSIA. Elle revêt une identité plus forte, reconnaissable à travers tout le continent. Elle devient **NSIA Banque** pour vous donner de la hauteur et vous aider à réaliser vos projets les plus grands. Désormais, entrez dans un monde de possibilités avec NSIA Banque.

+228 22 53 10 01 / 22 53 10 02

NSIA Banque - Boulevard de la Liberté - Cotonou - Bénin - [www.nsiabanque.com](http://www.nsiabanque.com)

NSIA Banque - le vrai visage de la Banque

Facebook, Twitter, YouTube, Instagram

